

## **EXTRAIT**

du procès-verbal du Conseil Communal de La Sarraz  
Séance du 26 avril 2012

Présidence : Jacques Stirnimann, président

### **LE CONSEIL COMMUNAL DE LA SARRAZ**

- vu le préavis no 2/2012 relatif à une demande de crédit de Fr. 85'000.- pour la révision du Plan Général d'Affectation (PGA),
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cette affaire,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

### **DECIDE**

- d'autoriser la Municipalité à entreprendre la révision du Plan Général d'Affectation (PGA),
- de lui accorder un crédit de Fr 85'000.- à cet effet,
- de prélever ce montant sur les fonds propres et disponibilités financières de la Commune, avec amortissement sur le fonds pour investissements futurs (2820.05).

Ainsi délibéré en séance du 26 avril 2012

Le Président :  
Jacques Stirnimann

la secrétaire :  
Isabelle Chevalier

Extrait conforme, l'atteste, la secrétaire